

L'EXPLOITATION AGRICOLE EN MILIEU MARBA AU TCHAD : UNE REUSSITE MITIGEE DANS L'OMBRE DE L'EVOLUTION SOCIALE ET TECHNIQUE

GolvangBayo GAGSOU¹, Man-na DJANGRANG³, Médard NDOUTORLENGAR⁴, Matchanga Matchanga DJIGAOU²,
Salomon KELGUE³

¹Département d'Histoire Université de N'Djaména(Tchad)

²Département de Géographie Université de N'Djamena (Tchad)

³Département de Géographie Université de Moundou (Tchad)

⁴Département de Géographie Université de Sarh(Tchad)

Email: djanrangmanna@gmail.com

Résumé

La connaissance des pratiques traditionnelles agricoles est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeure pour les agricultures familiales africaines en panne de leur développement. Au Tchad, les systèmes d'exploitation familiaux établis sur une petite agriculture familiale peu mécanisés sont subordonnés aux conditions climatiques, politiques et agro-écologiques du milieu naturel. Basé sur des observations de terrains, et des enquêtes menées en milieu Marba au Tchad, l'article montre que le paysan se bat pour maintenir ses niveaux de production agricole, principalement dans la filière riz pour laquelle le seuil de rentabilité des deux dernières décennies est menacé avec l'érosion des surfaces cultivées. L'article dénote en outre que des paysans, de plus en plus nombreux, abandonnent progressivement les bonnes pratiques traditionnelles, les conditions de l'exploitation agricole et l'organisation de travail autour du chef de terre datant de la période coloniale.

Mots Clés : (agricultures traditionnelles, chef de terre, cantons Marba, Tchad)

Abstract

The knowledge of the agricultural traditional practices is today a subject of major concern for the broken down African family agriculture of its development. To Chad, the family operating systems established on a small family agriculture little mechanized are subordinated to the climatic, political and agro-ecological conditions

of the natural environment. Based on field observations and on a survey carried out in Marba medium to Chad, the article showed that the peasant fights to maintain his levels of agricultural production, mainly in the die rice for which the break-even point the two last decades is endangered with the erosion of cultivated surfaces. The article indicates moreover of the peasants, increasingly many, are abandoned progressively the good traditional practices, the agricultural operating conditions and the organization of work around the head of ground dating from the colonial period.

Keys words:(agricultural traditional, head of ground, Marba cantons, Chad)

Introduction

L'agriculture familiale et les petites exploitations sont les principales formes d'agriculture liées de façon indissociable à la sécurité alimentaire. Reposant sur une main d'œuvre essentiellement familiale, elle constitue, au Tchad, comme partout d'ailleurs en Afrique, la principale source de consommation et de revenus (Mbetid B E., et *al.*, 2002)de plus de 72% de la population.

A l'indépendance la politique agricole est conduite par l'autorité coloniale. Elle s'appuya sur la profession agricole familiale organisée précoloniale comme à Bongor dans les cantons Massa ; Baktchoro et Kolon dans les cantons Marba pour impulser la modernisation. Le succès de cette politique a été éclatant : entre 1956 et 1960, la production agricole a quintuplé (ONDR, 2012).

Après les indépendances, une rupture décisive se produit. Les nouvelles autorités entreprennent le développement de l'agriculture. La première tâche que se sont fixés les nouveaux venus était de se débarrasser de la classe des propriétaires fonciers locaux avec laquelle ils n'avaient aucun lien politique par la réforme agraire de 1963 (Gagsou G-B., 1978). Cette mesure a considérablement réduit le prestige des chefs coutumiers et les petits agriculteurs en faire valoir direct sont devenus majoritaires.

Au milieu des années quatre-vingt, l'expansion agricole s'est ralentie dans les cantons Marba ; des problèmes nouveaux sont apparus : détérioration de la pluviométrie et du revenu des agriculteurs. Gagsou G-B., (1978) remarque que l'agriculture familiale connaît des problèmes de régulation de la production soit par la faiblesse des revenus des paysans, soit pour des raisons liées à la

gestion technique du temps de travail, soit encore pour des raisons climatiques. En fait, le soudain déficit pluviométrique de 1973-74 et des années suivantes (1984-1985) a joué un rôle de détonateur, transformant un déséquilibre latent en une situation d'urgence dont le résultat le plus spectaculaire, a été la conquête des zones de plaine inondable et la réduction des aires de mouvement par des agriculteurs de plus en plus nombreux. Le résultat de ce fait spectaculaire a contribué à définir le seuil de rupture vers une fermeture paysagère par le système des jachères à courte durée, renforçant ainsi, la précarité de l'équilibre environnemental instaurée par l'irrégularité pluviométrique. Dans ces contextes où les aléas deviennent de plus en plus fréquents et difficilement prévisibles et où le contournement¹ des chefs de terre, seuls « *prêtres des rites agraires et investis des pouvoirs absolus et exclusifs sur les terres dont ils héritent* » (Gagsou G-B., 1978) posent en effet la question de la durabilité des systèmes agricoles familiaux, l'article se propose alors d'élucider les conditions de l'exploitation agricole familiale (Photo 1) en lien avec l'organisation de travail et de montrer de quelle manière le chef de terres pesait sur les systèmes agricoles familiaux à l'époque précoloniale dans les cantons Marba.

¹Les droits coutumiers sont reconnus par la Loi n°34 portant statuts des biens domaniaux au Tchad, mais l'État peut dépouiller les propriétaires pour cause d'utilité publique (art 2 Loi n°25) et servitudes d'utilité publique (art 38 Loi n°23).

Photo 1 : Culture attelée familiale à Baktchoro



Cliché : KELGUE, juin 2013

L'étude sur l'exploitation agricole a été effectuée par un questionnaire adressé aux différents acteurs en fonction de leurs domaines d'activité. L'enquête a eu lieu dans trois villages : Kolon, Baktchoro et Léo Bassa. Le choix de ces villages s'explique par leur forte démographie avec une densité de plus de 100 habitants/km² entraînant une compétition foncière dans les riz ; aussi par le fait qu'on y retrouve une diversité d'activités agro-pastorales pratiquées à des échelles différentes (agriculture intensive pratiquée par les planteurs, petite agriculture villageoise développée par les paysans et l'élevage du gros et du petit bétail).

Tableau 1: Nombre d'informateurs par village

Villages	Baktchoro	Kolon	Léo Bassa	Total
Population	25	35	23	117

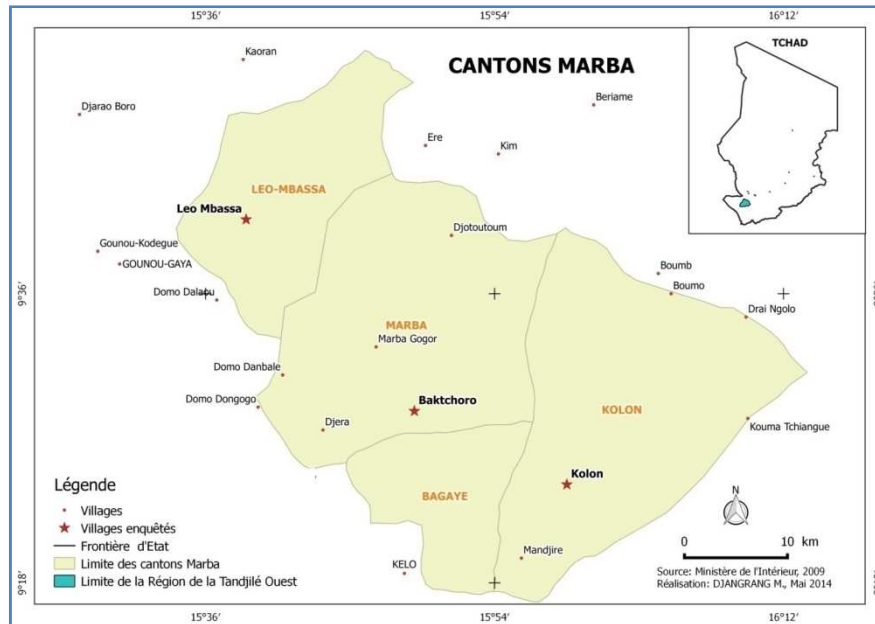
Sources : enquête de terrain, DJANGRANG et KELGUE, Mai-Juin-Juillet 2013

Une enquête est faite également auprès de cinq (05) vieillards encore très actifs de chaque village et qui interviennent dans la régulation des conflits entre agriculteurs afin de cerner le rôle du chef

de terre dans l'administration foncière. Les données obtenues sont classées selon les rubriques du questionnaire afin de faciliter leur dépouillement. Ces données sont ensuite traitées et analysées par le logiciel Modalisa afin de ressortir les tableaux et les diagrammes susceptibles d'évaluer et d'apprécier le rôle des chefs de terre dans les cantons Marba.

Les cantons Marba (Fig. 1) sont situés au Nord et Nord Est de la ville de Kélo dans la zone comprise entre les 9° 21' et 9° 44' de latitude Nord et entre les 15° 30' et 16° 07' de longitude Est. Ils regroupent les territoires des sous-préfectures rurales de Kélo (cantons Bagaye et Bayaka), de Baktchoro (cantons Dyh, Kakraou, Damdou et Tchiré), de Dogou (cantons Gogo et Monogoye) et de Kolon (cantons Dadjé, et Kolon). Ils débordent dans le département de la Kabbia (canton Léo avec les Djargaye, les Léo et les Kourey) sont limités au Nord et Nord Est par les villages « Autonomes » de Kim, au Sud, par les pays Lélé et Mesmé, à l'Est, par le pays Nantchééré et à l'Ouest, par celui du Moussey.

Ce territoire vaste de 2 238 km² et où chaque village perché sur une butte sableuse exondée (Bozon M., 1992) est aujourd'hui fortement peuplé. Avant l'indépendance, on estimait la densité de la population des cantons à 19,9 habitants au km² (Cabot, 1965). Une densité relativement moyenne qui favorisait l'organisation de l'utilisation du sol par une jachère plus ou moins longue des « inter-villages » inondables consacrés à la culture du riz et ou l'éleusine. Plus près des cases, c'était le domaine des sorghos tardifs et précoces qui se mêlaient aux courges, concombres, melons, oseille, gombos, haricots, etc. Lanne B (1979) et Gagsou G-B (1978) estiment que l'allocation ou la répartition de ces parcelles agricoles était du ressort de chef de terre « *Amul m'andagada* », garant de la survie des membres de sa famille.



Carte 1 : Les cantons Marba

1. Le chef de terre et l'exploitation agricole

L'exploitation agricole, ses terres et biens dans les cantons Marba se trouvent sous l'autorité du chef de terre. Il est responsable de la gestion collective de ces biens, ainsi que des décisions concernant les nouvelles stratégies et directions à prendre.

1.1. *Amul m'andagada* ou l'administrateur sacré du bien « terre »

Le chef de terre est un adulte de bonne moralité, initié au *Lébéda* ou au *GorFuleyna*, apte à exercer les fonctions de chef de terre. Il est choisi par le conseil des anciens dans la lignée des premiers occupants, censés avoir établi un accord avec les génies locaux qui devaient leur garantir non seulement le droit d'usage du terroir, mais aussi la certitude de bonnes récoltes (Baba M., 2009 ; Dolé K., 1992 ; Andakeizou V-S., 1988 ; Seignobos C., 1987 ; Thomas L-V et al., 1986 ; Delafosse M., 1925). Après avoir été investi des pouvoirs absolus et exclusifs sur ces terres par le doyen, *Amul m'Andagada* se charge de la gérance de ce bien matériel éminemment collectif. Cette administration implique de nombreux devoirs de sa part.

Prêtre de rites agraires, c'est à lui seul que revient le droit de célébrer périodiquement le premier pacte scellé entre son ancêtre, premier occupant, et les génies du lieu. Cette célébration revêt un caractère impérieux et nul autre, en dehors de lui, seul investi de l'autorité de l'ancêtre fondateur, n'a qualité pour s'en acquitter. Toute négligence du renouvellement périodique du pacte expose les membres du clan à divers malheurs : sécheresse climatique, mauvaise production, famine, épidémies, etc.

En raison de la vénération dont jouit la terre, chaque paysan Marba est conscient du fait qu'elle ne peut être défrichée et labourée en vue de faire prospérer des cultures sans l'accomplissement de rites propitiatoires dont la finalité est d'apaiser les esprits des génies protecteurs et de bénéficier de leurs bénédictions. A l'approche de la saison culturale, généralement « très brève » (Labouret M. 1941), des cérémonies rituelles se multiplient. En gros, on peut distinguer deux types de rites agraires : l'un au début des cultures et l'autre à la fin des récoltes.

Avant les premières pluies, le chef de terre choisit un nouveau terrain de cultures, en dehors des champs de case. Ce choix se fait après l'observation de la végétation et de la texture du sol. Si la zone remplit les conditions de culture (sols fertiles), on l'entoure avec une sorte d'oignons et plantes sauvages appelés *Tamassa* et *Dungruna*, le *Cissus quadrangularis* apportés du village par le chef de terre, en enterrant un morceau à chaque coin de terrain choisi. Ces plantes sauvages sont considérées par les Marba comme des plantes possédant de vertu de fertilité. Après le choix et la délimitation du terrain, le chef de terre égorge un coq rouge qu'il offre en sacrifice à *Alona* (Dieu suprême) et aux dieux des ancêtres (*Sum'Azuleina*).

Si le coq sacrifié, relâché, tombe sur son aile droite ; c'est le signe de l'acceptation du sacrifice par le Dieu suprême et celui des ancêtres. La femme du chef, vêtue de *Domoda* (tenue de cérémonie en peau de biche, une sorte de cache sexe), prend le coq et s'en sert pour préparer la sauce accompagnée de la boule du sorgho et de l'éleusine. Elle se fait aider par des filles n'ayant pas encore atteint l'âge de puberté.

Le repas est alors apporté près d'*Abrèma* (temple des ancêtres) où on a l'habitude d'honorer les génies du village et les ancêtres. Le chef de terre, fait des incantations, coupe des boulettes de repas qu'il jette dans les quatre directions des points cardinaux. Après cela, il invite les notables et autres cultivateurs présents à la cérémonie à manger le reste de repas. Le lendemain, chaque paysan se rend sur la parcelle qui lui a été indiquée par le chef de terre et enfin commence les travaux de préparation du sol appelée *Hram Assinéna* ou *min Assinéna*.

Au début de mois de mai, le chef de terre donne le signal de la culture après avoir consulté les devins. Il procède aussi à la géomancie. Si les résultats de ces consultations sont positifs, il part tôt le lendemain au champ et commence à retourner la terre où il a enterré les oignons et plantes sauvages (*Tamassa* et *Dungruna*). Il trace quelques billons puis rentre chez lui. C'est seulement après ce geste et le jour suivant que les cultivateurs pourront commencer leur travail. Celui qui n'aurait pas attendu la décision du chef de terre pour cultiver, risque de voir sa témérité punie par une mauvaise récolte.

1.2. Des niveaux de décisions multiples après l'introduction de la culture attelée

Après l'indépendance, les chefs de canton, subordonnés de l'administration centrale ont supplanté les chefs de terre qui ne représentent plus les génies des ancêtres fondateurs, premiers administrateurs du bien « terre ». Ce qui caractérise pourtant ce droit est l'usage de la terre et les pratiques agricoles. La mauvaise lecture de cette loi par des agents de l'Etat chargés de l'appliquer a conduit souvent à la « délégitimer ». Ainsi, à Baktchoro comme à Kolon, les niveaux de décision sont devenus donc de plus en plus multiples et pas toujours coordonnés par le chef de canton, ni même par le chef de terre. Les deux instances ne peuvent ordonner la mise en défense d'une parcelle et / ou la pratique de culture sur un espace désigné d'avance. La décision de labourer ici ou là revient désormais à l'aînée de la famille, chef de ménage ou au chef d'exploitation de redistribuer la terre de ses aïeux à tous les membres de la famille qui en font usage tous les ans.

La pression sur la terre, exacerbée par les conditions climatiques difficiles a conduit à la dégradation de sa fertilité pendant que la dynamique de la production du riz impulsée par l'Etat donne une valeur marchande à la terre. La situation est plus qu'alarmante à Léo Mbassa et Djotoutoum où elle se caractérise par une insécurité alimentaire de plus en plus dramatique et une production agricole insuffisante. Cette dégradation a provoqué non seulement la réduction et la baisse du potentiel productif des ressources naturelles, mais aussi, la désarticulation des systèmes séculaires de production et de gestion des milieux naturels.

2. Les pratiques culturelles précoloniales

2.1. L'écobuage et les incendies pré-cultureux de savane boisée

Sur les terres légèrement inondables où sont cultivés l'éleusine, le taro et le riz, la technique d'écobuage, toujours la même comme en pays Kim était la plus utilisée. Ce travail entrepris au mois de mars avait toujours lieu avant l'incendie pour éviter la destruction des herbes nécessaires à la constitution des andins d'incinération de longueurs inégales. Généralement la base des andins est constituée des herbes sèches labourées plutôt. Elles sont entassées et puis recouvertes des terres arables labourées. Les billons ainsi obtenus sont incinérés soit tard dans l'après-midi et/ou à l'aube afin d'éviter que le feu ne puisse embraser la brousse. Les cendres obtenues constituent l'élément fertilisant du terrain cultivé. Elles ne sont pas dispersées à tout vent, mais plutôt sur les côtés des andins judicieusement débarrassés d'herbes vertes nouvellement germées, et où est semé l'éleusine et/ou le riz après l'ordre du chef de la terre.

Dans la zone délimitée et choisie par le chef de terre pour les travaux de préparation des champs, les incendies sont repoussés jusqu'à mi-avril après entente avec les villages voisins.

Dans les zones exondées, l'écobuage cède la place aux incendies post cultureux. Lorsque les superficies destinées à être mises en culture sont délimitées - de la même manière comme dans la plaine par le chef de terre -, les hommes s'y rendent pendant la saison sèche, munis de leurs haches et abattent les arbustes à environ d'un mètre du sol. Les plus gros arbres sont ébranchés, sinon, abandonnés. Les branches et les troncs sont étalés à la surface du champ et laissés sur place jusqu'à la fin de la saison sèche. Avant les premières pluies, le feu est mis aux broussailles et arbustes. Cette combustion n'est jamais complète et les débris non calcinés sont rassemblés au pied de gros arbres destinés à disparaître et certains arbres morts sont délaissés sur le sol.

La présence de branchages et des arbres morts sur le sol n'est donc nullement due à un déficit de propreté des champs. « *Les arbres et branchages morts, gisants ou sur pieds, sont le refuge et la nourriture de nombreuses espèces animales ou végétales (insectes, petits mammifères, champignons, ...) qui, avec les feuilles mortes des arbres vivants, permettent la reconstitution de l'humus qui enrichit le sol en matières nutritives nécessaires à la bonne productivité* » nous dit un paysan.

Le *Faidherba albida*¹, l'arbre modèle, le restaurateur de la fertilité du sol est sauvegardé des atteintes du feu comme au Sénégal (Courade, G. et Devèze J-C., 2007); *Butyrospermumparkii* (karité), conservé pour la cueillette de ses noix ; *Borassus aethiopum* (rônier), pour ses fruits et son bois imputrescible utilisé dans les charpentes et *Hyphaene thebaica* (doum) conservé pour son bois et ses fruits donnent aux régions cultivées en permanence par une population assez abondante l'aspect d'une savane parc aux essences variées.

La technique de feu, si elle permet d'ouvrir à la culture, les zones fermées, hostiles à l'homme, n'entraîne pas partout les conséquences néfastes attachées généralement à son passage. Son action sur les terres de culture est plus que bénéfique par son apport de cendres fertilisantes qui augmentent la fertilité de sol.

2.2. Les opérations d'entretien qui respectent le calendrier cultural

Après les semis, vers la fin du mois de mai commence la surveillance des champs aux fins d'éloigner des prédateurs tels que : perdreaux, pintades sauvages, oiseaux-gendarmes, tourterelles des jeunes pousses de riz, de maïs et d'arachide. Cette tâche de surveillance incombe aux enfants tantôt juchés sur un mirador et piaillant, tantôt arpentant le champ en laissant voltiger de temps en temps une fronde armée d'un caillou. Pour oublier sa solitude, l'enfant se fabrique parfois de flûtes, des balafons qu'il joue à tue-tête. Entre juin-juillet, les semis qui ont respecté le calendrier agricole ont déjà bien germé et les plantes adventices ont également fait leur réapparition et ce, grâce à la pluie bien installée. Dès lors, le sarclage des champs s'impose sous peine de voir les jeunes pousses étouffées par les mauvaises herbes. Plus de 68,6% des agriculteurs adopte la technique d'arrachage des mauvaises herbes à la main, s'aidant parfois de la petite daba. L'herbe arrachée est bien secouée pour débarrasser les radicelles du maximum de terre, précaution sans laquelle elles repousseraient facilement une fois jetées dans le sillon. Cette technique se pratique surtout dans les champs de riz pluvial, de maïs et d'arachide. 31,4% des paysans interrogés déclarent l'avoir adopté il

¹Le *Faidherba albida* a l'avantage de perdre ses feuilles dès le début de la saison des pluies : les cultures peuvent donc se développer sous sa ramure sans en souffrir d'un excès d'ombrage. Il a en outre le pouvoir de fixation d'azote, d'enrichissement du sol (paillis avec ses feuilles) et de protection des plantes des effets de la chaleur.

y a environ 40 ans, la technique de rasage des flancs des buttes qui consiste à prélever de minces couches de sol en même temps que les mauvaises herbes, le tout étant retourné dans l'allée ; dans ce cas, les herbes sont entièrement enlevées et on n'éprouve plus le besoin de les secouer puisqu'elles sont enfouies. Cette opération a un autre avantage tout aussi important puisque l'herbe mauvaise enfouie dans le sol, constituera l'humus indispensable aux jeunes plantes.

C'est au cours de cette opération de sarclage que l'on procède au démariage du riz. Les plants chétifs ou des touffes des plants sont alors arrachés et enfouis en même temps que les mauvaises herbes. L'on ne conserve qu'un à deux plants dans un rayon d'environ un à deux centimètres pour ce qui concerne le riz, et un peu plus pour le maïs et le mil ; le reliquat est repiqué sur un lopin de terre labourée rapidement à la houe.

Ces opérations permettent à la plante de prendre rapidement un bon départ. Le démariage et le repiquage du riz se prolongent souvent jusqu'en août avec beaucoup de dextérité et de finesse jusqu'à la maturité du riz, donnant une productivité plus élevée. Toutes ces activités d'entretien ne sont plus menées avec soin aujourd'hui.

3. L'évolution récente agricole

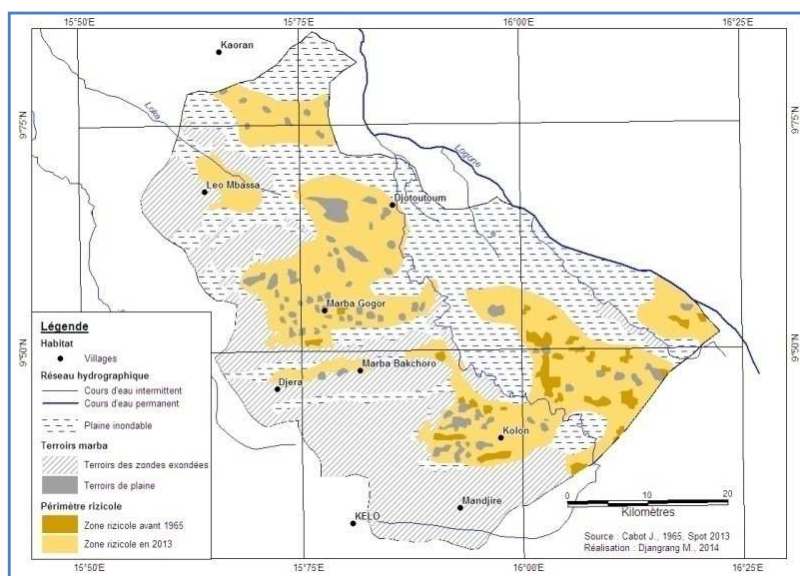
L'évolution agricole dans les cantons Marba résulte de l'association de plusieurs facteurs, parmi lesquels les stratégies employées par les paysans eux-mêmes constituent un élément central.

3.1. Evolution de l'occupation des sols et de la technique culturale

Les modes d'occupation des sols ont connu d'énormes changements au cours des 30 à 40 dernières années, avec une expansion prononcée et constante de la superficie cultivée.

Dans les plaines inondables, la « terre », le bien des aïeux est ainsi intensément soumis à la monoculture de riz, sans accord de principe comme d'antan. Entre 1965 et 2013, les surfaces emblavées en riz ont été partout multipliées par quinze, passant de 4 731 hectares à 71 260 hectares (carte 2) grâce à l'adoption de la culture attelée. En 1957, 19 charrues ont été distribuées dans la Tandjilé.

Carte 2: Terres soumises à la culture du riz avant 1965 et en 2013



Dix ans après, l'Office National de Développement Rural (ONDR) disposait plus de 10700 charrues et 75839 charrues en 1989 (source : ONDR) grâce aux prêts accordés par le Fonds Commun de Prévoyance et la Banque Tchadienne de Développement aux groupements de paysans bien structurés qui n'ont guère maîtrisé les matériels. Parmi les matériels vulgarisés, l'on notait la charrue BP-4 de Bourguignon, les charrues locales tchadiennes de Sétuba, les Arara, les charrues russes, les houes Manga et Occidentale, les semoirs Super-Eco, Super-Sam etc. qui lors de labour, enfouillaient très profondément le sol arable fertile et c'est sur le retourné que le riz est semé soit à la volée, soit par poquets (Photo 2).

Photo 2 : Semis par poquet à Baktchoro



Cliché : KELGUE S., juin 2013

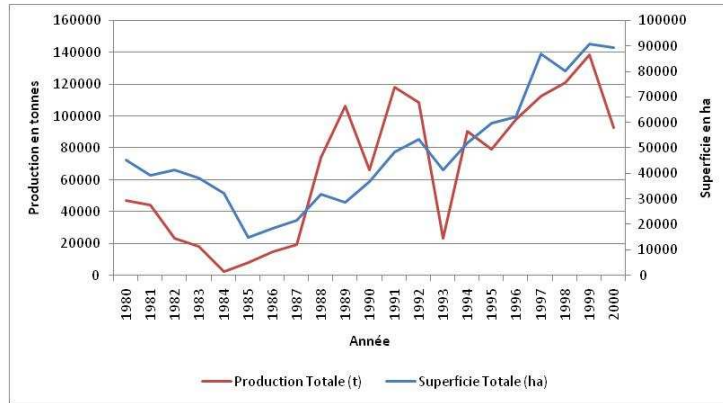
Les premières pluies sonnent généralement le début des travaux. C'est le chacun pour soi. Il est rare, voire difficile d'obtenir un accord de principe de labour pendant les deux premiers mois des saisons des pluies (mai et juin). Les propriétaires de bœufs d'attelage décident à travailler d'abord dans leur propre champ, le champ de la femme avant de céder les bœufs pour le champ du frère et/ou du voisin ; conséquence, 98,9% des surfaces labourées des propriétaires de bœufs d'attelage varient entre 2 à 5 hectares. Des champs, certes grands, très grands mais très mal entretenus parce que la main d'œuvre est rare et chère en raison de l'absence quasi-inexistante de travail-invitation.

3.2. Des superficies très grandes, mais des productions faibles

De 1980 à 2000, les superficies totales cultivées en riz ont augmenté de façon significative passant de 45292 à 89568 hectares (Fig. 1). L'extension des superficies pourra être mise en relation avec l'acquisition d'équipements de production : bœufs d'attelages et charrues. Cela a entraîné le défrichage de nombreuses terres, ainsi que le déplacement d'un grand nombre d'agriculteurs des régions fortement peuplées de Baktchoro vers des zones moins peuplées (Karoum et Léo Mbassa), à la recherche de terres. La période 1983 et 1984 marquée par la sécheresse climatique a entraîné une baisse sensible des superficies. Le plus bas niveau de superficies rizicoles

(14 798 hectares) a été enregistré en 1985. La très faible production des années 1984 à 1985 pourrait s'expliquer par cette sécheresse climatique qui a pesé sur le rendement.

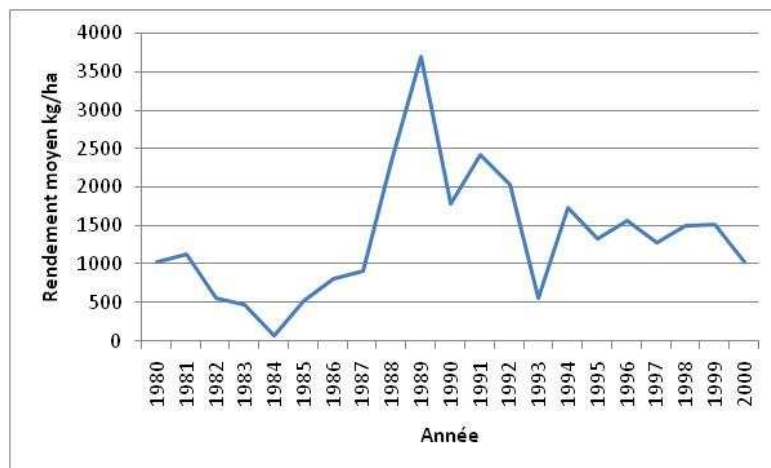
Figure 1: Variation de la production et de la superficie de riz



Source : Source : ONDR-DSN, 1996

Les meilleurs rendements mitigés ont été obtenus pendant la période allant de 1987 à 2000. Cette période correspond à celle de la diffusion de nouvelles variétés améliorées : IR46, TOX728-1, BW348-1, CT6240-12-2-2-3-6P, FARO20, WITA4 et surtout à l'extension des superficies des champs. Après cette date, le rendement a chuté et est resté stationnaire jusqu'aujourd'hui, oscillant en moyenne autour de 1349,44 kilogrammes par hectare soit environ 18 sacs de riz paddy de 75 kg (Fig. 2).

Figure 2 : Rendement moyen à l'hectare de riz



Source : ONDR-DSN, 1996

Le faible rendement en culture pluviale s'expliquerait par un sol dégradé et peu fertile soumis à la monoculture intensive du riz d'année en année, sans apports d'engrais organique et/ou chimique. Le paysan Marba ne connaît pas aujourd'hui la rotation culturale telle que pratiquée pendant la période précoloniale en raison d'une très forte densité de la population frôlant partout les 50 habitants au km² (RGPH 2, 2009). Les pratiques culturales sont ainsi remises en cause. La diminution de la durée de jachère de 3 ans à Baktchoro et à Kolon alors qu'elle était de 7 ans il y a 45 ans¹ a entraîné la baisse de la fertilité des sols et du surpâturage. La terre n'est plus exploitée judicieusement puisque le **coefficient L d'Allan** appliquée sur les terroirs de Baktchoro, Kolon et de Leo Bassa a montré des indices variant de 1 à 2 (tableau 2), nettement inférieur à 5 ; seuil à partir duquel Allan estime que la terre est surexploitée.

¹Sources : enquêtes de terrain réalisées par Djangrang M. et Kelgue S., Mai - Juin 2013.

Tableau 2 : Caractérisation de la baisse de la fertilité du sol dans les terroirs de Baktchoro, Kolon et Leo Bassa

Villages	Nombre d'années de mise en culture	Nombre d'années de mise en jachère	Coef. L d'Allan
Baktchoro	19	3	1,16
Kolon	17	3	1,18
Leo Bassa	5	6	2,20

Sources : enquête de terrain, DJANGRANG et KELGUE, mai-juin-juillet 2013

L'infertilité des sols est rapidement constatée par la présence des adventices et *Striga* qui gagnent partout les champs rendant pratiquement difficiles les sarclages. Les herbes arrachées ne sont plus enfouies dans le sol comme pendant la période post coloniale (Photo 3); elles sont simplement entassées soit dans les allées, soit en dehors du champ. Signe que les cultivateurs ont complètement oublié la bonne pratique d'antan qui consistait à enfouir les mauvaises herbes dans le sol, rendant ainsi au sol l'humus qui a été prélevé par le mil.

3.2. Évolution sociale : absence de travail-invitation

Sur le plan social, on assiste actuellement à la fragmentation des grands groupes domestiques en unités familiales plus réduites, les principes de réciprocité à long terme étant remplacés par un calcul de l'avantage économique à plus court terme.

Il n'est pas rare qu'un paysan se plaigne des difficultés de sarclage à cause de la rareté de la main d'œuvre (Photo 3) et de son coût élevé. Avant l'intégration de la culture attelée, le paysan Marba évitait cette difficulté en usant de la pratique de *Tokaou Tameida* ou « travail-invitation » qui permettait de disposer le même jour d'une assez nombreuse main d'œuvre sous l'œil des jeunes filles, torses nus, aux poitrines provocantes et luisantes, se déplaçant allègrement d'un cultivateur à un autre, munies d'unealebasse d'eau pour donner à boire aux assoiffés. Leurs œillades, leur sourire, leur prestance, contribuaient à électriser l'ambiance et à inciter au travail, les braves laboureurs, au sarclage bien fait. Une telle ambiance au champ a disparu. L'homme, le paysan Marba doit se battre aujourd'hui au prix d'un sacrifice numéraire s'il veut tenir dans le calendrier agricole et

espérer améliorer la productivité de son champ sachant qu'un champ de riz en milieu Marba est sarclé au moins deux fois, sinon trois. Ce qui n'est pas toujours évident.

Le coût d'une journée de travail de sarclage est aujourd'hui évalué à 750 Fcfa en plus du thé et de repas, alors qu'il était de 50 Fcfa, il y a 15 ans, et presque gratuitement au prix de la bière de mil dans les années 1970. Même ayant disposé suffisamment d'argent aujourd'hui pour payer la main-d'œuvre, le propriétaire d'un grand champ doit faire recours aux associations des jeunes chrétiens et/ou amis, trois semaines d'avance pour obtenir l'accord de principe de sarclage dans un champ de plus en plus vaste.

Photo 3. Sarclage du riz à Baktchoro



Cliché : KELGUE S. juin 2013

Conclusion

Bien que les céréalières continuent de dominer la superficie dédiée aux grandes cultures, la superficie consacrée au riz s'est accrue considérablement depuis les années 1980. Les cantons Marba se sont hissés en première place parmi les terroirs producteurs et exportateurs de riz au Tchad vers les grands centres urbains avant cette date. Plusieurs facteurs ont joué un rôle important dans cette réussite. Le sol et les conditions climatiques des plaines de ces cantons, les pratiques

agricoles et le rôle joué par les chefs de terre dans la rotation culturale ont tous contribué.

La réussite de la transition pour moderniser l'agriculture familiale par l'introduction de la culture attelée par les autorités n'a pas donné le résultat escompté. On a observé une tendance à la baisse des pratiques traditionnelles de travail du sol par les producteurs de riz, en faveur de pratiques de labour de conservation ou de culture sans travail du sol. Même si aujourd'hui 23,78% des exploitants interrogés affirment utiliser l'engrais chimique, 56,65% confirment que la productivité a diminué ces dernières années par rapport aux premières heures de l'introduction de la culture du riz en milieu Marba. Les raisons avancées par plus de 28,78% des interrogés est l'abandon de l'écobuage au profit de la culture attelée ; 48,65% indexent la rareté de la main d'œuvre et de son coût élevé qui obligent le chef de ménage et toute la famille à se consacrer au champ familial. Des efforts généralement insuffisants compte tenu de la grandeur des champs, de l'ampleur des tâches (deux sarclages au moins) à entreprendre conformément au calendrier cultural très serré n'ont pas contribué à améliorer la productivité pendant les deux dernières décennies.

Le rôle aujourd'hui mitigé des chefs de terre, véritables administrateurs sacrés du bien « terre » et des rites agraires d'antan doit être mis en contribution pour la libéralisation des terres intensément occupées. Reste à construire un cadre sociopolitique entre les paysans producteurs et l'État capable de mobiliser les agriculteurs sur un projet fédérateur d'intérêt commun. L'Etat se doit de s'appuyer sur les capacités créatives des agriculteurs eux-mêmes tout en tenant compte de leurs logiques propres où le social est intimement lié à l'économie.

III. BIBLIOGRAPHIE

- ANDAKEIZOU VADANDY (SIMON), *Les rites funéraires et droit de succession chez les Léo de la Sous-préfecture de Gounou-Gaya*, Mémoire de Fin d'Études du Premier Cycle, ENAM, N'Ndjamena, 1987-1988, 87 p. (manuscrites).
- BABA MAMANG, *Les Marba, une communauté typique du Sud du Tchad*, CEFOD, N'Djaména, 2009.
- BOZON (M.), *Sociologie du rituel de mariage*, Population, 1992, 2 p. 409-424.
- CABOT (JEAN), *Le Bassin du Moyen Logone*, ORSTOM, Paris, 1965, 327 p.

- Courade G., et Devèze, J.-C. 2007. *Des agricultures familiales en recherche de nouveaux équilibres...* Dossier : « dévernir des agricultures familiales en Afrique », 16 p.
- DELAFOSSÉ (M.), *Civilisations négro-africaines*, Stock, Paris, 1925.
- E.A.B. van Rouveroy van Nieuwaal, 1970, Chef coutumier: un métier difficile. Traduit avec la collaboration de C. Miginiac. R.E.S. Tanner, "The selective Use of Legal Systems in East Africa "; *Time Studies in East African Criminology, Uppsala (Suède)*, pp. 35-49.
- GAGSOU (G-B), *Le pays Marba : Le paysan dans l'espace agraire*, Mémoire de Licence de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université du Tchad, 1978.
- LABOURET (H.), *Paysan d'Afrique Occidentale*, Gallimard, Paris, 1941.
- LANNE (B), "Les populations du sud du Tchad", *Revue Française d'Études politiques Africaines*, n°163-164, juillet-Août 1979, PP.41-81.
- MBETID BESSANE E., et al., 2002. Typologies des exploitations agricoles dans les savanes d'Afrique centrale. Un regard sur les méthodes utilisées et leur utilité pour la recherche et le développement. In Jamin J.Y., Seiny Boukar L. (eds.) *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes de colloque, Maroua Cameroun. N'Djamena, Tchad, mai 2002, [Cédérom], Prasac.
- ONDR-DSN, rapport, 1996-2000, 21 p.
- SEIGNOBOS (CH.), "Les gens du Poney : les Marba-Mousseye", *Revue de Géographie du Cameroun*, n° 1, du Logone, 1983, pp. 9-36.
- THOMAS (Louis-Vincent) et LUNEAU (Réné), *La terre africaine et ses religions, traditions et changements*, L'Harmattan, Paris, 1986, 336 p.
- Ulysse BOURGEOIS, 2009. *Une gestion des terres conflictuelles: du monopole foncier de l'état à la gestion locale des Mongo (territoire de Basankusu, République Démocratique du Congo)*, Maîtrise de géographie, Université d'Orléans.

Annexe
Liste des informateurs

N°	Nom et prénoms	Age	Villages
	ATARKAM AVOKSOUMA	79	Baktchoro
	ODA REBECCA	65	Baktchoro
	AKILA SANGFIL	59	Baktchoro
	AVOKDEÏ PHILEMON	78	Baktchoro
	BEIGORO MATNA	80	Baktchoro
	KOUMANDE AZINA	61	Kolon

	MABAGAYE DORONG	79	Kolon
	MOUMARA ISRAEL	85	Kolon
	MOUNKADA MARC	83	Kolon
	SANDA RUTH	69	Kolon
	AMOULA JACQUES	59	Léo-Mbassa
	YININGOLO LUC	77	Léo-Mbassa
	SOUMADA RACHEL	72	Léo-Mbassa
	AFLEKO JEAN	70	Léo-Mbassa
	MATEKASINA AMOULA	69	Léo-Mbassa